



MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

AVIS PUBLIC

MODIFICATION RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION 2021-2022-2023

Avis est par la présente donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité d'Albanel devant être en vigueur durant les exercices financiers 2021, 2022 et 2023, a été modifié à la suite du dépôt du certificat global en référence à la loi 48 du **MAPAQ**. Toute personne peut en prendre connaissance en téléphonant au bureau municipal au 418 279-5250 durant les heures d'ouverture régulières.

DONNÉ À ALBANEL CE VINGT-CINQUIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2020.


STÉPHANIE MARCEAU, CPA, CA, secrétaire-trésorière